

Sous l'œil de l'expert

Quelles techniques emploie-t-on pour authentifier un timbre et comment réussit-on à déjouer les pièges tendus par les faussaires ? Cette rubrique pousse pour vous les portes de la maison Calves et lève un coin du voile sur le métier d'expert en timbres-poste de collection.

Les faux timbres de la série "Francisque"

A la fin de l'année 1941, les finances de l'Etat français sont au plus bas. Les clauses de la convention d'armistice, signée le 22 juin 1940 à Rethondes, stipulent en effet que la France doit pourvoir à l'entretien de l'armée d'occupation. Or, le montant de ces indemnités représente une dette de 400 millions francs par jour – une somme colossale. Face à une telle situation, une seule solution : prendre des mesures d'économie. Pour la Poste, cela consiste notamment à faire payer aux ministères, aux départements et aux communes l'affranchissement de leur courrier. En effet, jusqu'à présent, ces administrations pouvaient expédier celui-ci en franchise – un poids très lourd à supporter étant donné les volumes concernés.

C'est ainsi que voit le jour, le 6 décembre 1941, une loi sur la "création d'un timbre-poste spécial pour l'affranchissement du courrier officiel". L'idée est la suivante : créer des timbres de service réservés exclusivement à l'usage des administrations, dont elles devront faire l'acquisition auprès de la Poste. Le système a déjà été expérimenté à l'étranger, mais il s'agit d'une première en France. Le bon à tirer pour ces derniers est signé le 9 février 1942 et le tirage s'effectue entre le 19 mars et le 26 mai. La série compte quinze valeurs différentes, du 10 c. au 20 F. La francisque gallique, emblème adopté par le régime de Vichy, est choisie pour illustrer les timbres. Particularité : les deux tranchants de la francisque comportent chacun une bande blanche entourée de deux bandes verticales de couleur, afin d'évoquer le drapeau français.

Malheureusement, un grain de sable se glisse dans l'engrenage : les ministères concernés, qui veulent absolument conserver leur droit à la franchise postale, font

1- Faites preuve de bon sens. Les petits formats de la série *Francisque* ont été imprimés en feuilles de 100 exemplaires de 10 timbres horizontaux sur 10 timbres verticaux. Il est donc possible de trouver des blocs de timbres, des coins datés... mais certainement pas un timbre avec des bords de feuille en haut et en bas, comme ci-dessus.

des pieds et des mains pour bloquer la mise en vente des timbres. Ils y réussissent si bien que celle-ci est ajournée pas moins de quatre fois. La Libération de la France, en 1944, sonne définitivement le glas de la série "Francisque", devenue inutilisable. La décision est alors prise d'immerger les timbres dans des bacs d'eau pour enlever la gomme avant de recycler le papier. C'est à cette occasion, en 1945, que sont récupérés un certain nombre de timbres sans gomme. Par ailleurs, des séries neuves, avec gomme, sont retrouvées ultérieurement et apparaissent sur le marché philatélique à partir de 1964. Cette histoire particulière vaut à la série *Francisque* une cote élevée au catalogue *Yvert et Tellier* (1 800 euros pour des timbres neufs sans gomme et 3 200 euros pour des timbres neufs**), ainsi que le triste privilège d'avoir été souvent falsifiée.



2- Prêtez attention aux couleurs, rendues souvent de manière infidèle. Le timbre ici à gauche est un faux évident, car d'une couleur verte beaucoup trop pâle, lorsqu'on le compare au timbre authentique.



Ayez en référence des timbres authentiques (tel que celui ici à droite) et comparez avec ceux-ci les timbres douteux. Dans le cas présent, les 10 étoiles qui parsèment le manche de la francisque du timbre de gauche sont mal dessinées, elles ressemblent à des taches. Les caractères de la légende "Etat français" sont trop étroits. Ceux des signatures "Mazelin" et "Piel" sont trop petits. Pas de doute : il s'agit d'un faux.

On trouve en effet sur le marché de très nombreuses reproductions de plus ou moins bonne facture, dont nous vous présentons quelques exemples ci-dessus, ainsi que les "trucs" pour les reconnaître.

Christian Calves, Alain Jacquart et Vincent Beghin
(www.timbres-experts.com)